



on me force a démissionner

Par **epa**, le **05/10/2009** à **11:05**

bonjour,

mon entreprise me met la pression pour que je démissionne. A t elle le droit ?
Y a t il des recours contre ce type de pratique ?

merci de votre réponse

Par **cloclo7**, le **05/10/2009** à **11:46**

non votre employeur n'a pas le droit de vous forcer à démissionner

il existe plusieurs possibilités :

- négocier votre départ
- faire ce qu'on appelle une lettre de prise d'acte de rupture et ensuite saisir le CPH dans la foulée pour faire établir que cette rupture est en réalité un licenciement sans cause réelle et sérieuse

La preuve du licenciement vous appartient.

Par **epa**, le **05/10/2009** à **12:17**

merci mais pouvez vous me préciser en quoi consiste une lettre de prise d'acte de rupture,
que faut il indiquer et qu'est ce que le CPH ?